



## Abus du gouvernement contre les travailleurs actifs

Par **ato30**, le **04/10/2011** à **19:23**

Bonjour,

Est il possible de porter plainte contre l'Etat pour "non assistance aux travailleurs actifs". En effet tout augmente, pas plus tard qu'aujourd'hui j'ai reçu mon impôt foncier avec un + 54% "affolant et totalement aberrant".

Je travaille environ 10 heures par jour, mon épouse travaille également et nous avons 2 enfants. Grâce à cela, nous sommes toujours dans la mauvaise tranche, toujours le droit de payer et droit à rien. A savoir que la tranche des "riches" ne diminuent pas, celle des pauvres augmentent au détriment de celle qui fait vivre la France, les actifs. Nombreuse sont les personnes dans mon état d'esprit, mais elles se résignent à accepter. Pouvons nous retourner juridiquement ?

Par **chris\_idv**, le **04/10/2011** à **21:44**

Bonjour,

Dans la mesure où il n'existe pas, à ma connaissance, d'infraction pour "non assistance aux travailleurs actifs" votre démarche est vouée à l'échec.

La France est une démocratie: Vous pouvez créer une association, voir un mouvement politique pourquoi pas.

Cordialement,

Par **mimi493**, le **04/10/2011** à **21:54**

[citation]Grace à cela, lol, nous sommes toujours dans la mauvaise tranche, toujours le droit de payer et droit à rien.[/citation] Donc vos enfants ne vont pas à l'école, vous n'avez pas d'assurance-maladie, vous et toute votre famille refusez l'hôpital (tant pis si vous en mourrez), vous refusez de toucher les allocations familiales, vous n'utilisez pas les routes, ni les trottoirs (vous êtes terrés chez vous et vous produisez tout ce que vous consommez), vous n'utilisez pas le tarif réglementé d'EDF, vous n'utilisez pas le réseau téléphonique installé quand FT était une administration, vous n'avez jamais besoin de la police et si vous en avez besoin, vous vous refusez de l'appeler etc.